

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 17 janvier 2020.

Amortissement de la participation à l'investissement pour la Police pluri-communale

La Commune bénéficie du service de police pluri-communale et à ce titre participe également aux frais d'investissements liés à ce service commun. La mairie de L'Arbresle a listé les investissements arrêtés au 30/06/2019 et transmis à chaque commune concernée leur participation respective, calculée au prorata de 50% du volume horaire et 50% de la population. La participation de St Julien sur Bibost s'élève à 585,16 €, cette dépense, imputée au compte 204, s'amortit. Le Conseil décide à l'unanimité d'amortir la totalité de cette dépense sur un an, sur l'exercice 2020.

Budget principal de la Commune

Analyse budgétaire

Philippe Verny présente une analyse du budget de la mandature. Sur l'ensemble du mandat, le budget de fonctionnement a été maîtrisé.

Malgré des augmentations inéluctables, les charges à caractère général ont été bien maîtrisées. En raison de la suppression des contrats aidés, les charges de personnel ont augmenté.

La progression des charges de gestion courante est principalement due à une forte augmentation des coûts liés au périscolaire et au centre de loisirs. Cette charge mutualisée avec les communes de Bessenay, Bibost et Courzieu augmente pour 2 raisons ;

L'arrêt des contrats aidés pour notre prestataire, la MJC de l'Arbresle (le remplacement par des contrats classiques ayant entraîné une hausse du coût horaire)

La forte participation des enfants de Saint Julien sur l'année 2018 (la répartition des frais se fait au prorata de la fréquentation par commune).

En 2019, ces charges ont été compensées par des produits exceptionnels, mais nous devons rapidement mener une réflexion avec nos partenaires afin de maîtriser ces coûts qui correspondent par ailleurs à un service utile aux parents.

Compte-rendu du Conseil Municipal

06 mars 2020
Début à 20h

Présents : Cédric BLANC, Florent CHIRAT, Jean-Marc MAZALLON, Bertrand GIROUD, Cyrille GOUTTE, Sylvie CARRET, Françoise COUSIN, Alain FARJOT, Philippe JAILLET, Philippe VERNY, Marthe CHIRAT, Pascaline RONCHIETTO, Thierry VANEL, Marie-Charlotte CHAMFRAY
Absents excusés : Chantal SAUVANT
Secrétaire de séance : Philippe VERNY
Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjuliensurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjuliensurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjuliensurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Articles	DEPENSES - LIBELLES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL						
	TOTAL CHAPITRE 011	94 355,92	126 804,48	113 976,39	106 411,21	120 488,22	107 461,12
	012 - CHARGES DE PERSONNEL						
	TOTAL CHAPITRE 012	114 596,05	123 866,35	127 990,41	126 371,92	128 481,67	128 054,67
	65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
	TOTAL CHAPITRE 65	62 462,47	78 385,88	82 686,56	76 716,07	60 654,28	97 152,57
	66 - CHARGES FINANCIERES						
	TOTAL CHAPITRE 66	15 180,62	24 754,43	19 287,40	19 854,12	18 297,08	13 375,12
	TOTAL DES DÉPENSES :	293 236,26	360 870,34	352 869,96	339 939,52	458 330,61	418 918,39

Vote des subventions aux associations pour l'année 2020

Associations	Subventions 2019	Subventions 2020
Fanfare l'Echo des Vallons	220,00 €	220,00 €
APE Cantine scolaire	5 600,00 €	5 600,00 €
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €	200,00 €
Tennis Club de la Brevenne	30,00 €	30,00 €
Association Solidarité Partage	127,38 €	127,38 €
ADMR de Bessenay (portage repas)	2 944,00 €	2 944,00 €
Prévisionnel soutien aux associations	1 500,00 €	500,00 €

Vote des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2020 les mêmes les taux d'imposition qu'en 2019, à savoir :

- ↺ Taxe d'Habitation : 13,32 %
- ↺ Taxe Foncier bâti : 17,03 %
- ↺ Taxe Foncier non bâti : 41,09 %

Approbation du Compte Administratif 2019

Sous la présidence de Thierry VANEL, le doyen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif du budget communal 2019.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	2019 TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTAT PAR OPERATIO N D'ORDRE NON BUDGETAIRE	TOTAL DES SECTIONS
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
RECETTES	109 070,51 0	450 631,19 0	68 547,16 0	628 248,86 0
DEPENSES	161 804,58 0	425 723,32 0	- 0	587 527,90 0
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 52 734,07 0	24 907,87 0	68 547,16 0	40 720,96 0

Approbation du Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité le Compte de Gestion de la Trésorerie, conforme au Compte Administratif de la Commune.

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère sur l'affectation du résultat :

- Le résultat excédentaire de fonctionnement du budget communal 2019 est affecté en totalité au budget de fonctionnement 2020, soit 124 844,81 €.
- Le résultat excédentaire d'investissement 2019 est affecté en totalité au budget d'investissement 2020, soit 84 339,83€

Vote du Budget primitif 2020 de la Commune

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	166 800,00 €	484 821,09 €	651 621,09 €
DEPENSES	166 800,00 €	484 821,09 €	651 621,09 €

Budget énergie photovoltaïque

Approbation du Compte Administratif 2019

Sous la présidence de Thierry VANEL, le doyen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif du budget photovoltaïque 2019.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
	EUROS	EUROS	EUROS
RECETTES	3 500,00 Ö	5 511,32 Ö	9 011,32 Ö
DEPENSES	3 500,00 Ö	945,00 Ö	4 445,00 Ö
RESULTAT DE L'EXERCICE	- Ö	4 566,32 Ö	4 566,32 Ö

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité le Compte de Gestion 2019 de la Trésorerie, conforme au Compte Administratif du budget Photovoltaïque 2019 de la Commune.

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère sur l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement du budget photovoltaïque 2019 (5 217,89€) et décide, à l'unanimité, d'affecter 50% de cet excédent à la section d'Investissement soit 2 608,94 € (à l'article 1068) et 50% à la section de fonctionnement 2020, soit 2 608,95€.

Vote du Budget primitif Photovoltaïque 2020

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	9 217,89 €	8 080,95 €	17 298,84 €
DEPENSES	9 217,89 €	8 080,95 €	17 298,84 €

Remerciements

Philippe VERNY remercie Florent Chirat & Bernard DESSAINTJEAN ainsi que l'ensemble des conseillers des deux derniers mandats pour la confiance qu'ils lui ont accordée pour la gestion du budget de la commune.

Syndicat des Eaux SIEMLY : point sur le dernier comité syndical

Thierry VANEL présente le rapport du SYEMLY (Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier) dont le Comité Syndical s'est réuni le 14 février 2020 à Saint Martin Lestra.

Le montant des travaux programmés s'élève à plus de 5 Millions d'euros HT (réparations, imprévus, rallongements pour lotissement...)

Budget 2020 équilibré sans avoir recours à l'emprunt

La diminution des subventions publiques se traduira par une hausse de 1.10 % sur l'abonnement pour les petites tranches (M. Vanel précise que l'augmentation reste en dessous du taux d'inflation)

Le groupe SUEZ qui assure par contrat d'affermage l'exploitation du réseau va procéder au contrôle des bornes à incendies sur la commune (débit et pression) courant juin. 33 bornes sont concernées sur la commune. Les éventuels travaux de restauration seront à la charge de la commune

Le syndicat travaille sur une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le syndicat mixte d'hydraulique agricole du Rhône (SMHAR) et les producteurs de fruits, en vue de la fourniture de volumes d'eau en gros pour l'irrigation des vergers de la région de Bessenay.

Bilan de mandat - validation

Florent CHIRAT présente le tableau récapitulatif des réalisations du mandat en fonctionnement et en investissement. Ce bilan portant sur les 6 années (2014-2020), fait apparaître les montants investis par la collectivité (672 000 euros), ainsi que les subventions perçues (58% du montant). Il est approuvé et validé par les conseillers.

Commission bâtiments

Cédric Blanc informe le conseil que les travaux de rénovation à l'école se sont achevés durant les dernières vacances scolaires.

Concernant les travaux de rénovation du toit de l'église, l'analyse des offres est en cours. Les travaux sont prévus à l'automne 2020.

Commission voirie

La route de Tyr aux Fouillouses a été endommagée par le passage de nombreux camions évacuant du remblai. Un rendez-vous est convenu avec l'entreprise concernée et la CCPA (gestionnaire de la voirie) afin de faire un état des lieux et d'envisager la remise en état de la voirie par le transporteur.

L'entreprise PERRET interviendra prochainement pour le curage des fossés sur les voies communautaires.

La table de ping-pong (projet issu du conseil d'enfants) a été installée sur une dalle béton réalisée par les agents communaux sur l'aire de jeux de l'école.

Cyrille Goutte précise que le rallye de Charbonnière se déroulera cette année les 24 et 25 avril, le parcours reste identique à celui de 2019.

Commission fleurissement

Philippe JAILLET précise que le massif à l'entrée du village est en cours d'aménagement.

Dans le cadre des semaines de l'environnement, la journée de nettoyage est reconduite. Cette année, le samedi 16 mai a été retenu, rendez-vous à la Maison des Associations (l'heure sera précisée ultérieurement), cette date sera communiquée à la CCPA afin qu'elle figure dans le programme global des animations.

Commission Bibliothèque

Françoise Cousin rappelle que la porte de secours de la bibliothèque n'en est pas une : elle est verrouillée et sa clé perdue, elle n'est pas équipée de barre de sortie anti-panique. Elle demande qu'elle soit aménagée afin de pouvoir réceptionner des livres rendus. (Cf. les plans de celle de Bessenay fournis dès que possible par philippe Jaillet).

La Boîte à Lire a besoin d'être rénovée. Son déplacement est prévu.

Commission communication

Le prestataire qui héberge le site internet communal nous propose de le faire évoluer vers une version mise à jour. Cette évolution est programmée après les élections municipales de mars.

Infos coronavirus

En l'état actuel des informations que nous avons au moment où nous rédigeons ce bulletin, nous vous incitons à respecter les consignes données par les services publics afin de limiter la propagation du virus.

Le secrétariat de mairie sera fermé jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez contacter la mairie par téléphone au **04.74.70.72.03** le matin seulement de 08h30 à 11h30, ou par mail mairie@saintjuliensurbibost.fr

Pour rappel, **le commerce du village reste ouvert pour sa partie alimentation**, dépôt de pain mais doit fermer le bar / restaurant.

Les regroupements amicaux ou familiaux dans les bâtiments publics seront suspendus jusqu'à nouvel ordre.

MANIFESTATIONS A VENIR, mesures suite aux directives en rapport au coronavirus :

- **Chasse** : Annulation du banquet de ce samedi 21/03.
- **P'tits Gones** : report de l'assemblée générale du 28/03. Date à définir.
- **Bibliothèque** : Annulation réunion du 28/03 et report de l'atelier du 18/04 « grainothèque », la date est à définir.

Collecte des déchets

Dans le cadre de la gestion de la pandémie de coronavirus, faisant suite à l'allocution du Président de la République, les mesures suivantes s'appliquent :

- Fermeture des 2 déchèteries publiques et de la déchèterie professionnelle de Fleurieux sur l'Arbresle. Les habitants sont invités à stocker chez eux leurs déchets en attendant la réouverture.
- A ce jour, maintien de toutes les collectes en camion poubelle des ordures ménagères sur les 17 communes. Les collectes seront certainement prioritaires dans les prochains jours même si la continuité du service public est une priorité : l'ordure ménagère résiduelle (poubelle noire) est la priorité ainsi que les habitats collectifs. Pour tous ceux qui pourront stocker leurs déchets de tri (emballages/papier), il est demandé de les conserver à leur domicile.
- Annulation de la collecte de plastique agricole du 31/03, à l'ancien marché aux fruits à St Julien sur Bibost.

Avril 2020

Les 24, 25, 26 Classes en 0 : Défilé suivi d'une soirée le vendredi 24,
Défilé suivi du repas des conscrits le dimanche 26

Juillet 2020

Dimanche 19 Repas champêtre dans les rues du village - Comité inter-sociétés